



Presse régionale : les emplois ne doivent pas servir de variable d'ajustement

Les quatre organisations syndicales représentatives de journalistes - le SNJ, le SNJ-CGT, La CFDT-Journalistes et le SGJ-FO - souhaitent démarrer cette réunion sur la Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) au sein des entreprises de presse en région par une déclaration de soutien aux rédactions du *Progrès*, du *Bien public*, du *Journal de Saône-et-Loire* et de *Vaucluse Matin* (titres du groupe Ebra), en grève ce vendredi 1er décembre.

Nous sommes au cœur du sujet, puisque ces rédactions s'opposent à des suppressions de postes.

Au *Progrès*, au *Bien public* et au *Journal de Saône et Loire*, il s'agit, en tout, de onze postes, dont neuf de journalistes, ce que la direction justifie par des résultats économiques difficiles.

Au *Dauphiné libéré* et à *Vaucluse Matin*, 26 postes sont impactés.

C'est le signe que la masse salariale est trop souvent la variable d'ajustement dans les entreprises de presse, au détriment de l'emploi, des conditions de travail et de la qualité de l'information.

Ce tableau ne serait pas complet si nous ne citons pas les coupes opérées dans d'autres rédactions de presse régionale. Pour se limiter aux plus récents dossiers :

- *La Voix du Nord*, où, en plus de nouvelles suppressions de postes, un indice supplémentaire vient d'être ajouté à la « grille maison » pour effectuer les nouvelles embauches à des conditions salariales moindres.
- *La Provence*, où, malgré les promesses qui avaient été faites il y a quelques mois seulement par le repreneur, trente suppressions de postes sont en jeu.

Au total, ces dizaines de suppressions de postes éloigneront un peu plus encore les journalistes de leur terrain, qui est pourtant la raison de vivre de la presse locale et régionale.

Ces décisions ne sont pas de nature, au contraire, à enrayer l'érosion indéniable du lectorat.

Nous nous prononçons donc pour que cette négociation de GEPP soit porteuse d'une vision de développement et d'investissement dans la presse régionale et dans ses rédactions.

Il en va aussi de la liberté d'informer et d'être informé.

Paris, le 1er décembre 2023.